



**PROCÈS-VERBAL DE LA SEPTIÈME SÉANCE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA MAGDELEINE
TENUE LE 19 AVRIL 2022 PAR VISIOCONFÉRENCE, À 19 H**

SONT PRÉSENTS : Mmes Marlyn Bilodeau, vice-présidente et déléguée substitut au comité de parents
Nathalie Bérubé, directrice (pas le droit de vote)
Evelyne Delude, parent
Josée Dubé, enseignante
Marie-lou Hutchinson, représentante du personnel de soutien
Rosine Knafo, parent
Anne Lapointe, enseignante substitut
Mélanie Deschamps, directrice adjointe et secrétaire (pas le droit de vote)
Eléonore-Alix Lejeune, élève
France Morissette, déléguée au comité de parents
Valérie St-Amour, enseignante

MM. Bruno Hauzaree, parent
Jean-Nicolas Lalonde, élève
Sylvain Panneton, président

SONT ABSENTS : Alexandre Domingue-Poirier, représentant de la communauté (pas le droit de vote)
Sandra Blouin, représentante de la communauté (pas le droit de vote)
Eveline Labrie, enseignante
Karine Méthé, enseignante

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance

M. Panneton souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement, constate qu'il y a quorum et ouvre la séance à 19 h 05.

2. Secrétariat

Mme Mélanie Deschamps, directrice adjointe de l'adaptation scolaire et des programmes axés sur l'emploi, agira à titre de secrétaire.

3. Période de questions du public

Aucun public présent.

4. Adoption de l'ordre du jour (adoption)

CE-21-22-1448

M. Hauzaree propose que les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel quel :

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance;
2. Secrétariat;
3. Période de questions du public;
4. Adoption de l'ordre du jour (**adoption**);
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 22 mars 2022 (**adoption**) (**document #2665**);
6. Suivi au procès-verbal du 22 mars 2022;
7. Suivi COVID et nouvelles de l'école (**information**);
8. Parole aux représentants des élèves;
9. Points à traiter :
 - 9.1. Politique d'utilisation des locaux (**approbation**) (**document #2666**);
 - 9.2. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2022-2023 (**adoption**) (**document #2667**);
 - 9.3. Programmation des activités éducatives (**approbation**) (**document #2668**);
10. Points d'information :
 - 10.1. Calendrier scolaire 2022-2023 (**document #2669**);
 - 10.2. Capsules et fiches de formation du conseil d'établissement - suite
<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire> (**Consultation des fiches #6 et #21**)
[Capsule Plan de lutte contre l'intimidation et la violence - YouTube](#)
11. Parole à la représentante du comité de parents;
12. Correspondance (**documents #2670**);
13. Affaires diverses :
 - 13.1. Agenda de l'élève;
14. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 22 mars 2022 (adoption) (document #2665)

CE-21-22-1449

Il est proposé par Mme Morissette que les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal du 22 mars 2022 tel que contenu au document #2665.

Adoptée à l'unanimité

6. Suivi au procès-verbal du 22 mars 2022

Aucun suivi.

7. Suivi COVID et nouvelles de l'école (information)

Mme Bérubé informe les membres du conseil d'établissement de la situation COVID et des nouvelles de l'école :

- Depuis quelques semaines entre 30 et 50 cas d'absences COVID. Aujourd'hui, on note une diminution du nombre d'élèves absents. Cependant, il y a une forte augmentation chez les membres du personnel. Pour le moment, nous avons suffisamment de suppléants pour combler ces absences;
- Vendredi 22 avril : Mag en spectacle sera présenté aux élèves méritants en matinée et le public y sera invité en soirée;
- Derek Issou recevra la médaille du Lieutenant-Gouverneur général au collège militaire de Saint-Jean-sur-Richelieu. Cette médaille représente un engagement exemplaire au niveau communautaire et social;
- Le 12 mai se tiendra les portes ouvertes pour les futurs élèves de 4^e secondaire. Ils auront la possibilité de visiter l'école et de rencontrer les enseignants. Ils seront également exposés aux différentes options offertes à notre école;
- Le 19 mai auront lieu des retrouvailles pour les élèves qui ont gradué en 2019-2020. Cet événement aura lieu à l'école où les enseignants seront là pour signer les albums. Un cocktail dinatoire ainsi qu'un bar sans alcool seront offerts pour les élèves.

8. Parole aux représentants du conseil des élèves;

Les élèves informent les membres du conseil d'établissement des dernières nouvelles du conseil des élèves :

- M. Lalonde nous informe que demain aura lieu la rencontre du conseil d'élèves;
- Le comité environnement propose l'acquisition d'un bac de compost puisqu'un camion vient déjà à l'école chaque semaine. Pour la semaine du 9 mai, ils placeront un bac à la cafétéria. Des élèves seront présents afin de s'assurer du bon triage dans le bac. L'expérience sera tentée pendant 1 semaine afin d'évaluer les retombées de cet exercice. Mme Bérubé demande si les élèves de l'adaptation scolaire, dans le cadre de leurs plateaux de travail, feront la récupération du compost. M. Lalonde explique que le conseil ne veut pas donner ces responsabilités aux élèves étant donné que la tâche est très salissante;
- Le conseil d'élève s'est également penché sur le code vestimentaire du code de vie. Mlle Lejeune explique qu'il n'y a pas de consensus concernant la proposition de formuler le règlement sous une forme positive. Le conseil des élèves sera de nouveau consulté puisque ce ne sont pas tous les élèves qui y étaient présents.

9. Points à traiter :

9.1 Politique d'utilisation des locaux (approbation) (document #2666)

Mme Bérubé présente et explique la politique d'utilisation des locaux telle que présentée au document #2666.

Les plateaux seront utilisés par l'école (activités parascolaires ou autres) jusqu'à 19 h pour la prochaine année scolaire au lieu de 18 h 30.

CE-21-22-1450

Il est proposé par Mme Morissette que les membres du conseil d'établissement approuvent la politique d'utilisation des locaux telle que contenue au document #2666.

Approuvée à l'unanimité

9.2 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (adoption) (documents #2667)

Mme Deschamps présente et explique le plan de lutte contre l'intimidation et la violence tel que contenu au document #2667.

Une modification doit être apportée à la 1^{re} page : Ce plan s'inscrit dans les orientations du plan d'engagement vers la réussite du CSSDGS et de celles du projet éducatif de notre école.

CE-21-22-1451

Il est proposé par Mme Morissette que les membres du conseil d'établissement approuvent le plan de lutte contre l'intimidation et la violence avec la modification apportée.

Approuvée à l'unanimité

9.3 Programmation des activités éducatives (approbation) (document #2668)

Mme Bérubé présente l'activité éducative telle que contenue au document #2668.

ACTIVITÉ ÉDUCATIVE	PROPOSÉE PAR	APPROBATION	RÉSOLUTION
Arbraska Mont St-Grégoire (#2668)	Mme Hutchinson	Approuvée à l'unanimité	CE-21-22-1452

10. Point d'information :**10.1 Calendrier scolaire 2022-2023 (document#2669)**

Mme Bérubé présente le calendrier scolaire 2022-2023 tel que contenu au document #2669.

10.2 Capsules et fiches de formations du conseil d'établissement – suite

Les membres du conseil d'établissement sont invités à consulter les fiches thématiques et la capsule en lien avec l'utilisation des locaux et le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

11. Parole à la représentante du comité de parents

Mme Morissette informe les membres du conseil d'établissement que la prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 20 avril 2022 et que le résumé sera envoyé par courriel.

12. Correspondance (document #2670)

Document #2670 : Procès-verbal du CPE du 15 mars 2022;

13. Affaires diverses :

13.1 Agenda de l'élève;

Monsieur Hauzaree se questionne sur la communication concernant la page couverture de l'agenda envoyée aux parents au lieu des élèves. Il soulève également le point qu'il serait intéressant de mettre en valeur les créations des élèves. Mme Bilodeau propose également de présenter moins de photos pour faciliter la sélection. Mme Hutchinson explique que le module répondant ne peut envoyer directement un message aux élèves. Mme Bérubé suggère que nous pourrions envoyer un message par TEAMS. Ainsi, les élèves pourraient voter pour la page couverture. Mme Bérubé propose également que ce soit le conseil d'élèves qui procède à la sélection de la page couverture de l'agenda. La majorité est en accord avec cette suggestion.

14. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Morissette propose la levée de la séance à 21 h.

Approuvée à l'unanimité



Sylvain Panneton, président



Nathalie Bérubé, directrice

